

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Extrait des délibérations de la séance du 23 avril 2020

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Troussel, M. Guiraud, Mme Derkaoui, M. Bedreddine, Mme Grosbois, M. Constant, Mme Valls, Mme Abomangoli, M. Molossi, Mme Capanema, M. Laporte, Mme Thibault, M. Hanotin, Mme Labbé, Mme Laroche, M. Grandin, Mme Coppi, M. Hervé, Mme Maroun, M. Chevreau, Mme Lagarde, M. Prudhomme, Mme Saïd-Anzum

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mme Cerrigone donnant pouvoir à Mme Coppi
Mme Valleton donnant pouvoir à M. Grandin

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Sadi, M. Taïbi, M. Bluteau, M. Monany



Délibération n° 05-01 du 23 avril 2020

AULNAY-SOUS-BOIS – AVENANT N°1 À L'ACCORD CADRE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE – ASSISTANCE AU MAÎTRE D'OUVRAGE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION, RÉNOVATION OU EXTENSION DU COLLÈGE CLAUDE DEBUSSY.

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la Commande publique,

Vu la délibération du conseil général n°2014-XI-72 du 27 novembre 2014, approuvant le «Plan ambition collège »,

Vu la délibération du conseil départemental n° 2015-IV-15 du 2 avril 2015 lui donnant délégation,

Vu sa délibération du n°1-2 du 15 janvier 2015 approuvant l'accord cadre de maîtrise d'œuvre de réhabilitation ou réutilisation de bâtiments dans le cadre du plan exceptionnel d'investissement 2015-2020,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres du 11 mars 2015, attribuant notamment le marché accord cadre de maîtrise d'œuvre au cabinet BERIM (lot 1),

Vu le marché n°201693000001692 subséquent n°1 : assistance au maître d'ouvrage pour les travaux de réhabilitation, rénovation ou extension dans le collège Debussy à Aulnay-sous-Bois,

Sur le rapport du président du conseil départemental,

après en avoir délibéré,

- APPROUVE une réduction du montant du marché subséquent n°1 à l'accord cadre de maîtrise d'œuvre – assistance au maître d'ouvrage pour les travaux de réhabilitation, rénovation ou extension du collège Claude Debussy à Aulnay-sous-Bois de 46 094,19 euros HT soit 55 313,03 euros TTC portant le nouveau montant du marché à 27 617,81 euros HT soit 33 141,37 euros TTC ;



- APPROUVE l'avenant au marché, dont projet ci-annexé, à conclure avec le cabinet Berim ;

- CHARGE M. le président du conseil départemental de signer ledit avenant au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du conseil départemental,
et par délégation,

| | | | |
|--------------------------------------|------------------------|--|---|
| Adopté à l'unanimité : ✓ | Adopté à la majorité : | Voix contre : 0 | Abstentions : 0 |
| Date d'affichage du présent acte, le | | Date de notification du présent acte, le | Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le |

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.